

**Discours sur les prévisions budgétaires
Budget de fonctionnement**

**L'hon. Claude Williams,
ministre des Transports et de l'Infrastructure**

le 10 avril 2013

Monsieur le président, j'ai le plaisir de présenter les prévisions budgétaires au compte ordinaire du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour 2013-2014.

Étant donné la situation financière devant laquelle se trouvent notre province et d'autres compétences territoriales à l'échelle mondiale, il s'agit indiscutablement d'une période difficile pour qui doit gouverner et établir des budgets. Mon ministère a relevé le défi avec efficacité au moyen des prévisions budgétaires que je présente maintenant pour Transports et Infrastructure.

Le budget vise nos travaux d'entretien des traversiers, des ponts et des routes et prévoit la planification, la conception, la construction et la gestion de notre infrastructure des transports.

Le budget prévoit aussi les travaux de conception et de construction de bâtiments, la gestion des biens, la gestion des installations et les subventions tenant lieu d'impôt foncier municipal.

Les prévisions budgétaires au compte ordinaire pour l'exercice financier qui commence s'élèvent à 272,3 millions de dollars en tout, y compris ce qui suit :

- 57,6 millions pour l'entretien en hiver ;
- 53,0 millions pour l'entretien en été des routes, des ponts et des traversiers ;
- 60,3 millions pour la gestion des bâtiments, des biens et des installations ;
- 58,3 millions pour les subventions tenant lieu d'impôt foncier ;
- 24,0 millions pour la Société de voirie du Nouveau-Brunswick ;
- 17,9 millions pour les services financiers et administratifs, les politiques et le développement stratégique, les ressources humaines, la gestion de l'information et l'administration des districts ;
- 1,2 million pour la planification et la conception en vue de la construction de ponts et de routes.

Monsieur le président, le budget de fonctionnement pour l'exercice qui commence met en évidence l'engagement continu du ministère à réaliser des économies et à améliorer l'efficacité au sein du ministère tout en maintenant l'excellence des services à notre clientèle.

Comme le ministre Higgs l'a indiqué, 13 ministères appliquent le processus d'excellence du rendement et d'amélioration continue afin de réaliser des gains d'efficacité et d'accroître la productivité dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

Au cours de l'année qui vient, le ministère des Transports et de l'Infrastructure transformera ses activités pour adopter une démarche axée sur le rendement. Nous visons à réaliser des gains d'efficience d'une valeur de 26 millions de dollars grâce à des réductions des frais de fonctionnement, à une productivité accrue de la main-d'oeuvre et à une utilisation plus efficace de l'équipement et du matériel.

Nous apprenons à accroître l'efficience et la productivité dans toutes nos activités, et, par conséquent, nous ferons les choses encore mieux qu'avant tout en réduisant nos coûts et en économisant l'argent des contribuables.

Il s'agit de changer la culture des pouvoirs publics et la façon dont nous gérons notre travail, mesurons le rendement et satisfaisons aux exigences afférentes à notre travail. En fait, nous voulons maintenir et améliorer les services pour les gens du Nouveau-Brunswick. Le processus nous apprendra surtout comment, en tant que ministère, nous pouvons accroître l'efficience et la productivité tout en vivant selon nos moyens.

Le ministère en sortira plus dynamique et efficient, ce qui accroîtra la satisfaction de la clientèle, soit le grand public. D'ici à la fin de l'année, le ministère des Transports et de l'Infrastructure aura réalisé une transformation permanente et durable en vue d'améliorer le ministère et de jouer un rôle de chef de file en matière d'excellence du rendement. Notre succès reposera sur les éléments clés suivants : discipline, reddition de comptes, gestion proactive, diligence raisonnable quotidienne, communication et amélioration de la planification et du calendrier des activités.

Je veux remercier tous les membres de mon personnel qui font preuve d'engagement et qui appuient le travail que nous réalisons en vue d'adopter une démarche axée sur le rendement en mettant l'accent sur l'excellence du rendement et l'amélioration continue.

J'aimerais maintenant souligner certaines des initiatives précises que nous entreprenons en raison de l'attention que nous portons à l'amélioration continue.

Comme mon collègue, le ministre des Finances, l'a annoncé plus tôt dans son discours du budget, nous vendrons l'avion du gouvernement.

Dans un souci de transparence, un processus public sera instauré afin de conclure la vente et d'optimiser les avantages financiers pour les contribuables.

En collaboration avec le ministère des Services gouvernementaux, nous cherchons à améliorer les démarches d'approvisionnement. Étant donné le nombre d'appels d'offres que nous lançons et la quantité d'approvisionnements en matériel du ministère des Transports et de l'Infrastructure, une meilleure planification de nos appels d'offres pourrait très bien donner lieu à d'autres économies.

À l'Agence de gestion des véhicules, nous cherchons à mieux gérer les stocks de pièces et à accroître la capacité des ateliers, grâce à une meilleure gestion de la charge de travail et des horaires de travail et à une augmentation du temps consacré à des activités productives.

Le parc de véhicules du gouvernement fait également l'objet d'un examen, tel qu'il a été annoncé dans le budget provincial. Le gouvernement a comme objectif d'assurer au cours de l'exercice financier une réduction importante, soit une réduction d'au moins 10 %, du nombre de véhicules légers.

Le coût du carburant lié aux déplacements et le coût du chauffage des édifices exercent des pressions budgétaires auxquelles nous devons faire face afin de vivre selon nos moyens.

Mon ministère s'efforce de réduire les coûts du carburant des véhicules du gouvernement en surveillant la marche au ralenti et en mettant l'accent sur l'utilisation efficace de son parc de véhicules. Nous nous efforçons aussi de réduire les coûts du carburant des traversiers qui assurent le service aux îles de Fundy grâce à une meilleure gestion de la vitesse des traversiers et à l'alimentation à quai lorsqu'ils ne sont pas en service.

Le Groupe des bâtiments continue de profiter du programme d'améliorations éconergétiques pour réduire les frais de chauffage. Nous envisageons la vente de plusieurs biens du gouvernement afin de réduire les coûts et de générer des recettes. Nous déplaçons aussi des bureaux afin de réduire la superficie globale des bureaux du gouvernement et de réduire davantage les coûts et réaliser des économies pour les contribuables.

Quant à l'entretien d'hiver, nous avons déjà constaté une amélioration et une réduction importantes de la consommation de sable et de sel, qui devraient se traduire par une réduction de plus de 2 millions de dollars au titre de nos coûts d'entretien en 2013-2014.

De telles économies découlent d'un meilleur suivi des températures et des conditions routières et d'un meilleur respect des politiques en matière de sable et de sel, et ce, sans nuire à la sécurité routière. De plus, nous réaliserons des économies additionnelles grâce à la réduction des coûts de carburant et des heures supplémentaires du personnel.

Quant au programme d'entretien en été, nous visons à améliorer la gestion des calendriers des travaux, y compris le calendrier des vacances, pour éviter que les réparations et les travaux routiers soient retardés ou que les coûts soient augmentés en raison d'un manque de ressources humaines ou d'un prolongement des travaux et pour améliorer la qualité de notre travail.

En application du budget provincial, tous les ministères devront réduire de 20 % le recours aux congés de maladie. L'initiative devrait procurer à la province des économies de 20 millions de dollars d'ici 2015.

Pour atteindre l'objectif, nous avons commencé à examiner le recours aux congés de maladie au sein du ministère. Un plan d'action sera élaboré afin d'améliorer l'assiduité du personnel du ministère. Des mesures de contrôle des heures supplémentaires sont appliquées dans l'ensemble du ministère.

Nous avons aussi comme objectif de mettre à jour cette année les politiques, les lignes directrices

et les règlements actuels en matière d'affichage commercial sur les routes du Nouveau-Brunswick, conformément à un engagement que notre gouvernement a énoncé dans sa plateforme électorale.

Nous avons consulté des parties prenantes et nous collaborerons avec le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture en vue de trouver le juste équilibre entre les politiques qui protègent contre la distraction au volant et les besoins des entreprises et des collectivités.

Monsieur le président, avant de conclure mes observations, j'aimerais remercier le personnel travailleur du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour sa bonne intendance des édifices et des biens du Nouveau-Brunswick ainsi que pour ses efforts en vue de maintenir un système de transport sécuritaire et efficace. Je tiens aussi à souligner l'engagement que le personnel a pris à l'égard de l'adoption d'une approche axée sur le rendement au sein du ministère. Notre gouvernement est reconnaissant de son dévouement et de son engagement.

Les prévisions budgétaires que je présente aujourd'hui témoignent des efforts que déploie notre gouvernement afin d'adopter une approche réaliste, responsable et équilibrée de gouvernement en ces temps difficiles sur le plan financier. Elles témoignent aussi de l'engagement de mon ministère à l'égard de l'excellence du rendement et de l'amélioration continue.

Nous croyons qu'une gestion avisée et plus efficace nous permettra de continuer d'optimiser l'argent des contribuables, de mieux cibler les besoins des gens du Nouveau-Brunswick et de rebâtir le Nouveau-Brunswick ensemble.

Merci, Monsieur le président.